

1. RÉSUMÉ DU TRAVAIL EFFECTUÉ EN LIEN AVEC LES RÉOLUTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – RÉUNION DU 27 NOVEMBRE 2025

1. Pas de suivi nécessaire aux résolutions émises lors de la dernière réunion.

2. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Demande de proposition – Régime d'assurance collective

La CSRPA procédera prochainement à une demande de propositions pour son régime d'assurance collective. Étant donné que les taux ont considérablement augmenté au cours des dernières années, il est préférable d'explorer le marché afin de s'assurer de maintenir des coûts raisonnables tout en continuant d'offrir des couvertures adaptées aux besoins de nos employés. Cette démarche vise à obtenir des options compétitives et à garantir la pérennité du régime, tout en maintenant un équilibre entre qualité des services et maîtrise des dépenses.

Les résultats de cette demande de proposition seront présentés aux membres au début janvier. Une réunion extraordinaire sera probablement nécessaire afin de débiter les démarches le plus rapidement possible.

Demandes de financement – projet FFE

Quelques projets ont été soumis cette année aux Fonds en fiducie de l'environnement. Voici la liste de ces projets :

- Délimitation des zones humides potentielles: Développement d'un modèle géospatial pour la Péninsule Acadienne : 10 000\$
- Adaptation aux changements climatiques pour le district rural 4 localisé en Péninsule acadienne : 20 000\$
- Projet sensibilisation et élimination des déchets dangereux : 90 000\$
- Sensibilisation interactive au recyclage : 60 000 \$
- Projet de recherche sur les solutions relatives à la gestion des matières organiques – collaboration avec CCNB-Innov pour la demande au FFE.

Redevance hébergement touristique

Les municipalités ont de nouveau reçu les informations relatives à l'adoption de l'arrêté sur la redevance touristique. Un exemple d'arrêté, la présentation PowerPoint ainsi qu'une page d'information ont été envoyés par courriel afin de soutenir les municipalités dans leurs démarches d'adoption. Certaines municipalités ont déjà entamé le processus. Le début du mois d'avril est visé comme date souhaitée pour le début de l'application de l'arrêté.